

# Entrelacs

Décembre  
2016

Retrouvez à l'intérieur  
les informations du  
Marché de Noël  
et du Petit train !



## ARDRES

# Agenda

## Samedi 3 et Dimanche 4 Décembre

### **Marché de Noël**

Retrouvez toutes les informations dans le dépliant qui est inséré dans cet Entrelacs.

## Dimanche 4 Décembre

**Brocante** du comité du personnel communal de 7h à 18h à l'écogymnase de Bois en Ardres. Possibilité de se restaurer sur place : viennoiseries, sandwiches, boissons chaudes et froides.



## Mercredi 7 Décembre

### **Atelier "couronnes de Noël"**

Dès 14h - Sur inscription  
au 03 21 82 89 27.

Tarifs : 5 €/adulte  
et 3 €/enfant.



## Samedi 10 et Dimanche 11 Décembre

**Exposition-vente** « Terres Nouvelles »  
de 10h à 18h à la salle Municipale.

## Mardi 13 Décembre

**Goûter des aînés** à 14h30 à la salle en étoile de Bois en Ardres.  
Tél. : 03 21 46 50 23.



## Mercredi 14 Décembre

**Goûter de Noël** - RCA.

## Samedi 17 Décembre

**Arbre de Noël** - CCAS.

**Arbre de Noël** - SCA Tennis.

**Tournoi jeunes en salle** - RCA.

**Goûter des enfants** - SBCDA.

# ALSH

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

## Du 19 au 23 Décembre 2016



**07 57 07 61 75**

**actions.jeunesse@mairie-ardres.fr**

**De 9h/17h**

**Pôle éveil - 4/6 ans**  
**Pôle nature - 7/9 ans**  
**Pôle loisirs/sportif**  
**10/12 ans**

**De 13h30/17h**

**Pôle ados - 13 ans et +**

## Saint Vincent de Paul

Ouverture du vestiaire :

Lundi 5 Décembre de 14h à 16h.

Jeudi 8 Décembre de 9h à 10h30.

Lundi 12 Décembre de 14h à 16h.

Maison des Associations, rue E. Stubbs.



## Inscriptions sur les listes électorales

Nous vous rappelons que l'inscription sur les listes électorales est obligatoire et doit être effectuée **avant le 31 décembre 2016** pour pouvoir vous exprimer lors des scrutins qui auront lieu en 2017.

Une nouvelle carte d'électeur sera adressée. Aussi veuillez nous informer de tout changement d'adresse à l'intérieur de la commune.



Les jeunes qui ont ou auront 18 ans avant le 23 Avril 2017 ont été avisés par courrier, de leur inscription d'office. Si vous n'avez rien reçu, il vous faut impérativement effectuer votre inscription également avant le 31 Décembre 2016.

## Bibliothèque pour tous

Parmi nos nouvelles acquisitions :

Gaël FAYE : **Petit Pays**

Souvenirs d'enfance touchants.

Kent HARUF : **Nos âmes la nuit**

Le bonheur après 70 ans c'est possible.

Françoise BOURDON : **Les Roses sont éternelles**

Belles leçons de vie en Provence.

Patricia Mc DONALD : **Message sans réponse**

Thriller efficace.

Retrouvez les nouveautés sur [www.marie-ardres.fr](http://www.marie-ardres.fr)



**L'heure du Conte** (pour tous les enfants de 4 à 8 ans) : Mardi 6 Décembre de 17h à 18 h à la Bibliothèque , 66 rue E. Stubbs.

Fermeture les 24, 25 et 31 Décembre, 1<sup>er</sup> Janvier .

## Permanences ALSH

Elles sont mises en place afin de récupérer les dossiers et de valider l'inscription :

Mercredi 7 Décembre de 9h à 11h, Vendredi 9 Décembre de 16h à 18h et Samedi 10 Décembre de 10h à 12h, en Mairie.

## Information BAFA

Si vous cherchez votre stage pratique de BAFA, vous pouvez **dans le cadre de l'accueil de loisirs** des petites ou grandes vacances, effectuer toute ou partie ce stage qui vous permettra de valider votre diplôme.

Déposez votre lettre de motivation et un CV en Mairie.

Renseignements auprès de Florent Planque, coordinateur jeunesse au 09 72 52 75 12.

Email : [actions.jeunesse@mairie-ardres.fr](mailto:actions.jeunesse@mairie-ardres.fr)



## Recensement militaire

**Bientôt 16 ans**, pensez au recensement !  
Veuillez-vous présenter en mairie muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

Une attestation de recensement vous sera alors délivrée, document indispensable pour toute inscription à un examen ou concours (Baccalauréat, Permis de conduire...). Cette démarche permettra ensuite votre convocation à la journée de défense et citoyenneté.



## Concours Photos 2017

Thème : "Sites remarquables des Pays d'Opale"

*A vos appareils !*

Exposition prévue du 13 au 19 Novembre 2017 à la Chapelle des Carmes



## Rappel pour nos Aînés

### Fonctionnement du Portage de repas

**La commande** se fait par téléphone au 03 21 82 22 11 ou directement au livreur (toute commande doit être passée impérativement 48 heures avant la date souhaitée). Dès la première commande, le livreur donne au client les menus de la semaine suivante. Bien entendu, ce service est « à la carte » : c'est-à-dire que vous commandez un menu uniquement pour le jour où vous en avez envie.

**La livraison** : les repas sont livrés chaque jour du lundi au samedi entre 9 heures et 12 heures au moyen d'un véhicule réfrigéré.

**Coût facturé au client** : le prix unitaire du

repas est de 6.10 € tout compris payable au livreur soit chaque jour ou lors de la dernière livraison de la semaine.



### L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Elle permet de financer une partie des dépenses nécessaires à votre maintien à domicile.

**Condition d'âge** : Vous devez être âgé d'au moins 60 ans.

**Condition de dépendance** : Vous devez, du fait de votre dépendance, être rattaché à l'un des groupes 1 à 4 de la grille Aggir.

**Condition de résidence** : Résider à votre domicile, chez un accueillant familial, dans un établissement dont la capacité d'accueil est inférieure à 25 places, ou dans une résidence autonomie (anciennement «foyer-logement») pour personnes valides. Procurez-vous un dossier de demande d'APA auprès du CCAS de la Mairie.



### La télé-alarme

Un simple geste sur un émetteur portatif met en action une chaîne de solidarité et d'assistance depuis la centrale d'écoute des sapeurs-pompiers 24h/24.

Renseignements en Mairie.



## Le «PEF» du RCA

Benjamin Hochard, conseiller technique de la fédération française de football a remis au RCA le kit pédagogique du **Programme Educatif Fédéral**.

Le Club est partenaire du projet qui vise à transmettre des valeurs définies autour de 5 axes : Plaisir - Respect - Engagement - Tolérance - Solidarité.

Le but en plus d'offrir des entraînements de qualités est d'inculquer aux jeunes licenciés des valeurs éducatives.



## Distribution du colis des Aînés

La distribution du colis pour les personnes âgées de 68 ans et plus, aura lieu les **Mardi 20 et Mercredi 21 Décembre toute la journée**.

Les personnes susceptibles d'être absentes durant cette période doivent prévenir Véronique Lannoye en Mairie d'Ardres au 03 21 46 50 20.






**PROCHAINEMENT**

# Concert de Musique des villes de Calais et d'Ardres

**Dim. 29 Janvier**  
15h30  
**Complexe  
Albert Loquet**

*crée*  
**Entrée gratuite**

COLLECTE	Ardres	Bois en Ardres
<b>Ordures ménagères et organiques</b> 	<b>Jeudis 1<sup>er</sup> - 8 - 15 - 22 - 29</b>	
<b>Papier et emballages</b> 	<b>Jeudis 8 - 22</b>	
<b>Verre</b> 	<b>Jeudis 1<sup>er</sup> - 29</b>	<b>Jeudi 15</b>

Bac gris/noir : Ordures ménagères résiduelles - Bac marron : Biodéchets - Bac jaune : emballage et papier - Bac vert : verre  
 Pensez à sortir vos bacs la veille au soir, bien visibles sur le trottoir, poignée vers la chaussée.  
 Ramassage par SMIRTOM - 03 21 82 22 31.

# Colo d'hiver

## 12 au 18 Février 2017

### Les Orres

**De 11 à 17 ans**

**Date limite de dépôt des dossiers : Vendredi 30 Décembre**

**Prix Ardresien : 150€**


**Prix Extérieur : 200€**

**Places limitées : 8**

[actions.jeunesse@mairie-ardres.fr](mailto:actions.jeunesse@mairie-ardres.fr)



# Permanences

	<b>Assistante sociale</b>	Espace Multiservices (Maison des Services aux Publics) Communauté de Communes des Trois-Pays. Place de Tassencourt. Le jeudi sur RDV au <b>03 21 35 17 46</b> .
	<b>Bibliothèque pour tous</b>	Mardi de 16h30 à 18h30 Mercredi et Jeudi de 10h à 12h. Samedi de 16h30 à 18h – Dimanche de 10h30 à 12h.
	<b>Conciliateur de justice</b>	Espace Multiservices - Communauté de Communes des Trois-Pays. Place de Tassencourt. Les 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudi du mois <b>03 21 35 17 46</b> .
	<b>Consultation des nourrissons</b>	1 <sup>er</sup> Jeudi de 14h à 16h30. 3 <sup>ème</sup> Jeudi de 14h à 16h30. Salle en Etoile de <b>Bois en Ardres</b> . Veuillez au préalable téléphoner au <b>03 21 00 01 50</b> .
	<b>CPAM</b>	Chaque Mardi de 14h à 16h au Local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc.
	<b>Députation</b>	3 <sup>e</sup> Vendredi de 16h30 à 18h au local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc.
	<b>ACT +</b>	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> Mardi de 9h à 12h - local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Mlle Bernard au <b>03 21 88 22 00</b> .
	<b>ACPG-CATM</b>	2 <sup>ème</sup> Vendredi de 9h30 à 11h30 au local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Constitution de dossier – Retraite.
	<b>Mission Locale</b>	Espace Multiservices - Communauté de Communes des Trois-Pays. Place de Tassencourt. Sur RDV au <b>03 21 34 15 38</b> (conseillère : PEGGY Fossette)
	<b>Assistante sociale de la CARSAT</b>	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> Mardi sur rendez-vous : <b>03 20 05 64 00</b> Local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc.
	<b>St Vincent de Paul</b>	Jeudi de 8h30 à 10h30 – Maison des Associations.
	<b>Habitat Jeunes</b>	4 <sup>ème</sup> Vendredi de 9h30 à 11h30 au local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc.
	<b>Espace Multiservices</b>	Maison des Services aux Publics - <u>Communauté de Communes</u> : Ouvert du Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le Vendredi de 9h à 12h. Place de Tassencourt.

Sauf jours fériés

Directrice de la rédaction

**Sylvie Bonnière**

Adjointe aux finances et à la communication

Directeur de publication

**Ludovic Loquet**

Vice-président du Conseil départemental et de la  
Communauté de Communes des Trois-Pays  
Maire d'Ardres

Conception et photos

**Mairie d'Ardres - Décembre 2016**

Service Communication

